

jour de Noël, dans une église métropolitaine.

Pour toute la correspondance : J. Reboux.

Rassurons-nous... si tant est que nous ayons été bien sérieusement alarmés au sujet du différend dano-germanique. Le roi Christian n'est pas si revêché qu'on le dit. Il permet aux troupes allemandes d'envahir ses Etats jusqu'à nouvel ordre. On n'est pas plus accommodant.

Voici, en effet, en quels termes s'est exprimé le souverain de Danemark, dans le message royal communiqué au Riggsraad, dont la session a été close lundi :

« Nous ne pouvons considérer l'exécution fédérale comme conforme au droit fédéral, mais pour éviter aussi longtemps que possible un conflit, nous avons jugé convenable de retirer nos troupes de ce côté-ci de l'Eider. »

Cette déclaration reçoit déjà son application. En vertu d'une ordonnance royale la ligne douanière du Danemark est transférée à l'Eider, à partir du 22 décembre, jour fixé pour l'exécution des décrets de la Diète. Enfin, on annonce que le cabinet de Copenhague a notifié aux cours étrangers l'évacuation du Holstein.

Voilà qui est un mieux. Puisqu'on leur ouvre les portes, les soldats allemands n'auront pas la peine de les enfoncer. Ils vont prendre là de bons quartiers d'hiver, traités en hôtes affectueux par des gens avec qui ils devaient se couper la gorge.

A la bonne heure ! mais quand le printemps sera venu, si l'arbitrage dont il est question donne raison au Danemark contre la Diète, comment s'y prendra-t-on pour mettre dehors les troupiers qu'on héberge si bien ?... Bah ! il sera temps, vienne le saint, de chômer la fête !..

FAITS DIVERS.

— Un assez singulier procès est intenté en ce moment à M. Ernest Feydeau, à l'occasion de son dernier roman : *Le Mari de la danseuse*.

Un monsieur Triquet, D. M. P., lui demande 50,000 fr. de dommages-intérêts, pour avoir fait figurer dans son récit un médecin du nom de Triquet qui n'est pas la crème de la médecine. Cette homonymie, sans aucun doute fortuite, coûterait cher, comme on voit, à l'auteur de *Fanny*, si la prétention de M. Triquet en chair et en os était admise par les tribunaux.

— On nous signale, dit le *Temps*, une jeune fille d'une vingtaine d'années, fraîche et jolie, aux cheveux blonds, aux grands yeux bleus pleins de candeur, paraissant originaire de Belgique, qui se présente à Paris dans les bonnes maisons où l'on a besoin d'une camariste. Elle s'est fait recommander par l'épicier ou par la fruitière, dont elle a réclame la bienveillante intervention, mais qui ne la connaissait pas autrement.

Selon une déplorable habitude, on se paie de ces recommandations banales, et on ne demande pas à la postulante son livret. Sa bonne mine prévient tellement en sa faveur, qu'on l'installe, sans même aller aux informations.

Cette charmante fille n'est qu'une adroite voleuse. A peine au cœur de la pièce, tout en s'acquittant de son service avec intelligence et ponctualité, elle songe à parvenir à ses fins. Elle s'applique à gagner les bonnes grâces des maîtres de la maison. Au bout de quelques mois, la jeune fille disparaît subitement, emportant des valeurs considérables, actions au porteur, numéraire, bijoux, argentierie, etc. Elle va dans un autre quartier recommencer le même manège ; elle change de nom comme de costume, et a soin d'être en bonnes relations avec les concierges, à qui elle emprunte de l'argent qu'ils ne renvoient jamais.

Elle ne dissipe pas, du reste, les fruits de cette industrie, qu'elle a déjà exercée dans les quartiers de Paris.

On lui a vu entre les mains un livret de caisse d'épargne et des titres de rente. On a lieu de supposer que, lorsqu'elle a réuni une somme suffisante, elle retourne dans son pays ; puis elle revient à Paris et recommence sur nouveaux frais.

Si la loi sur les livrets était mieux observée, si les matrones n'usaient pas à cet égard d'une coupable négligence, ils seraient moins souvent dupes par de pareilles manœuvres.

— Il y a quelques jours, on lançait un grand trois-mâts aux Sables-d'Olonne. Cinq curieux, voulant jouir du spectacle à leur aise, avaient, sans en demander la permission, pris place sur la dunette. Les éponilles sont enlevées, le navire prend majestueusement possession de l'élément liquide, et nos Olonnais se disposaient à demander qu'on les remit à terre, lorsqu'un vapeur, disposé à l'avance, prend le trois-mâts à la remorque et met sans plus de façon le cap sur Saint-Nazaire. Qu'on juge du désappointement de ces messieurs, embarqués ainsi pour un voyage forcé, sans vivres et sans bagages. Après une assez mauvaise nuit, ils sont débarqués à Saint-Nazaire, se promettant bien de ne plus s'embarquer sans biscuit.

— Dernièrement, quelques amis faisaient une partie de chasse dans le bois de Beaumont, près Buchy, lorsque tout à coup, une louve enorme, effrayée sans doute par le bruit des armes à feu, sort de l'épaisseur du bois et se trouve en présence d'un des chasseurs, M. Bardin, chef de bataillon au 15^e de ligne. Elle se précipite alors de nouveau dans les broussailles ; mais M. Bardin se met aussitôt à sa poursuite et s'enfonce dans le bois en suivant un sentier parallèle à celui que parcourait l'animal.

LA peine notre intrépide chasseur a-t-il gagné la lisière du bois qu'il aperçoit la

louve à une distance d'environ soixante pas. Il charge aussitôt son arme de chevrotines, vise à l'épaule et tire. La bête fait quelques tours sur elle-même et peut néanmoins se trainer jusqu'à l'entrée du bois, où elle disparaît. Quelques heures plus tard, elle était retrouvée morte par une femme qui cherchait du bois sec.

Cet animal pèse près de 50 kilogrammes. Deux ou trois jours auparavant, il avait fait une petite visite au troupeau d'une ferme voisine et avait égorgé plusieurs moutons. (Nouveliste de Rouen).

— On lit dans le *Courrier du Havre* :

« Il y a quelques jours, un mauvais plaisant adressa à un ouvrier mécanicien, conducteur de machines à battre, nommé Narbonne, et demeurant à Gravelle-Ste-Honorine, une lettre anonyme, insignifiante du reste, mais sur l'enveloppe de laquelle il avait collé un timbre ayant déjà servi. »

L'administration des postes ne pouvant connaître l'envoyeur prit quelques renseignements auprès du destinataire, qui s'effrayant à tort, se crut gravement compromis, perdit la tête, et dimanche, en l'absence de sa femme et tandis que ses enfants jouaient devant sa porte, se pendit dans son appartement.

Narbonne, qui était un bon ouvrier, laisse une veuve et cinq orphelins. »

— L'ex lady Crampton, redevenue miss Victoria Balfe, par le jugement de la cour des divorces qui a déclaré nul son mariage avec lord Crampton, l'ambassadeur d'Angleterre à Saint-Petersbourg, doit, si l'on en croit le *Court-Journal*, épouser, dans six mois, un grand d'Espagne.

— Le nombre considérable de naufrages qui ont eu lieu cette année donne un douloureux intérêt à la statistique des pertes maritimes, dressée hebdomadairement en Angleterre. Pendant la semaine dernière, 117 nouveaux naufrages ont été signalés, ce qui porte à 2,604 le nombre des sinistres constatés cette année. (Shipping Gazette).

— La crise cotonnière qui a fait tant de victimes en Grande-Bretagne semble passée parce que les journaux ne sont plus remplis de détails relatifs aux infortunés cotonniers. Toutefois il reste encore bien des misères à soulager. Il est vrai que la plupart des souffrances ont cessé. Beaucoup d'ouvriers ont changé de genre de travail, nombre d'autres se sont expatriés et sont allés demander aux colonies anglaises un emploi régulier de leurs bras. Enfin ceux qui sont restés ont trouvé dans la charité publique de quoi pourvoir à leurs principaux besoins. Mais la crise cotonnière n'a pas cessé, les ouvriers restés en Angleterre continuent de manquer de travail, et ces jours derniers encore force leur était de demander le rétablissement des fonds de secours à Glasgow. La municipalité de cette ville n'a pu faire droit à cette demande ; mais, prenant en considération l'infortune des ouvriers, elle a voté des subsides qui leur permettront d'attendre du travail ou de se mettre à l'abri par un moyen quelconque de la misère qui les menace encore. (Star).

— Nous lisons dans *l'International* :

« Durant la nuit de vendredi à samedi, de dix heures du soir à deux heures du matin, un incendie à éclaté dans une ile de maisons située entre Wood-street et Milkstreet, dans un sens, et entre Clement's-court et Feathers-Alley, dans l'autre. Ces bâtiments servaient de magasins à plusieurs grands commerçants de la Cité, entre autres MM. Grant, fabricants de parapluies, et J. et R. Marley, chemisiers. »

C'est vers dix heures du soir qu'un jeune homme, au service de M. Grant, s'est aperçu des commencements de l'incendie, qui, malgré les prompts secours de la brigade de sûreté, et la présence de treize pompiers, ne put être domoqué vers deux heures du matin, après avoir détruit la plus grande partie des bâtiments.

• Dans la partie incendiée, de vieilles et épaisses murailles de briques, qui, d'habitude, ont résisté déjà au grand incendie de Londres, sont restées debout au milieu des murs et des planchers effondrés.

• Un souvenir historique se rattache à l'un des bâtiments détruits : il avait servi de résidence au juge Jeffreys, de sanglante mémoire.

• On évalue la perte matérielle à plus de 150,000 livres (près de 4,000,000 de fr.). Une seule des maisons de commerce dont les entrepôts ont été brûlés, les avait assurés pour la somme insuffisante dit-on, de 40,000 livres (1,000,000 fr.).

— On écrit de Marseille :

Les lettres d'Alexandrie, du 13, rendent compte, dans les termes suivants, d'un accident arrivé à S. A. le vice-roi d'Egypte : Son Altesse étant sortie hier après-midi, pour se rendre à Casr-el-Nil, a échappé, grâce à Dieu, à un malheur qui aurait pu avoir les plus fâcheuses conséquences. Peu de moments après que la voiture eut quitté Abdin, le timon fut faussé au détour d'une rue ; arriva à Casr-el-Nil, le timon se rompit complètement. Les chevaux effrayés s'emportèrent et parlèrent au grand galop, en se dirigeant vers le bord du Nil. Le cocher s'efforçait en vain de se rendre maître de son attelage. S. A. le vice-roi, prévoyant le danger qu'il y avait à rester en voiture, n'hésita pas, ouvrit la portière et sauta à terre.

Cette action hardie n'eut aucun résultat fâcheux. Peu d'instant après, l'entourage de Son Altesse parvint à arrêter les chevaux, et le vice-roi, ayant changé de voiture, continua sa promenade du côté de Choubrah.

— Les journaux ont été bien romanesques cette semaine. Nous avons d'abord l'histoire d'une jeune espagnole qui, après avoir tué un quittailler, l'a enseveli dans sa paille et a couché dessus « pendant quatre jours et quatre nuits » disent les journaux. Etrange duvet pour une jeune fille ! Pourquoi en voulait-elle aux quittailliers ?

— Un député italien a dénoncé, à l'indignation des Chambres italiennes, la proclamation d'un proconsul piémontais qui menaçait les réfractaires de la peine de mort « et autres peines plus sévères. » La Chambre a ri.

— Comment ! s'est écrié l'orateur, ahuri comme tous ceux qui parlent devant une grande assemblée, on menace les citoyens de peines plus sévères que la peine de mort, et vous riez !

— Cependant il s'est aperçu de la naïveté du document et il a partagé la gaieté générale.

— Il est intéressant de lire les grands événements de notre histoire nationale ; il est encore plus agréable et plus curieux de les voir représenter, non point selon l'imagination des artistes, mais d'après les tableaux, sculptures, médailles, estampes des contemporains. C'est ce qu'on trouve dans *l'Histoire de France illustrée*, de MM. Bordier et Charton. L'histoire des découvertes du globe est de même figurée avec fidélité dans les *Voyageurs anciens et modernes*, de M. Charton, livre couronné par l'Académie française. Ces ouvrages sont publiés par les éditeurs du *Magasin pittoresque*.

VARIÉTÉS.

LES CENTENAIRES.

Il est mort dans le courant du siècle dernier, en Angleterre, quarante-neuf personnes âgées de cent trente à cent soixante-quinze ans.

Sept de ces individus atteignirent cent trente-quatre ans ; — quatre en avaient cent trente-huit ; — deux en comptaient cent quarante-six ; — quatre allèrent à cent cinquante ans ; — un arriva à cent cinquante-neuf ; — un parvint à cent soixante ans ; — un mourut à cent soixante-huit, un autre à cent soixante-neuf et le dernier à cent soixante-quinze.

Les recensements officiels de la Russie, au siècle dernier, donnèrent un total de 1,338 centenaires de plus de cent vingt ans.

En France nous ne vivons pas aussi longtemps ; voici, toutefois, quelques exemples de longévité assez remarquables. Le 3 janvier 1740, un paysan nommé Jean Mazard, décéda à l'âge de cent dix-huit ans trois mois vingt-deux jours, près de Dun-le-roi, en Berri ; il conserva jusqu'au dernier moment sa tête et son jugement.

Un curé de Lisieux, nommé Devroches, mourut en 1712, à l'âge de 123 ans dont 91 avaient été passés sur la même paroisse. A l'âge de 97 ans il surviva d'un incendie une mère et ses deux enfants. A cent deux ans il se jeta à l'eau au secours d'un batelier qui se noyait.

Un médecin, François le Beaupin, demeurant à Chateaubriand, mourut à 117 ans. Le 13 janvier 1747, mourut à Lourdes, M. Nazon de Vigé, qui avait été capitaine des gardes du duc d'Albret, et qui était âgé de 128 ans. Chasseur infatigable, il avait mené assez longtemps cette existence de fatigue. Quelques-uns l'appellent la meilleure manière de vivre, et de vivre longtemps surtout. Mais cette existence si vantée a aussi un terrible revers de médaille. On peut interroger là dessus les chasseurs qui sont arrivés à l'âge où l'on perd toutes ses illusions... en conservant toutefois ses blessures et ses rhumatismes.

BULLEIN FINANCIER.

23 décembre 1863.

Le marché se tient assez bien, mais on se croirait en plein été par la nullité des affaires. L'ensemble des nouvelles est plutôt interprété dans un sens pacifique.

Les avis financiers de Londres sont excellents. La première cote arrive avec 1/8 de hausse.

La cote de Vienne est bonne. Tout cela amène quelques transactions qui, d'ailleurs, n'exercent pas grande influence sur les cours.

La Bourse est assez ferme en clôture. La rente ouvre et ferme à 66.40, après avoir varié seulement de ce cours à 66.45. Les consolidés anglais sont à 91 1/2 à 5/8. Le Mobilier s'est négocié de 1035 à 1040.

L'Espagnol est toujours à 610. L'Italien s'est traité de 71.50 à 71.40. Les chemins n'ont presque pas varié. L'Orléans reste à 970 ; le Nord à 965 ; le Lyon à 927.50 ; le Midi à 680 ; l'Ouest à 505. Les Autrichiens finissent à 406.25 ; les Lombards à 521.25 ; les Sardes à 400 ; les Romains à 395 ; les Saragosse à 615 ; les Nord d'Espagne à 520. Les Suez font 465 et les Transatlantiques 515.

Cours moyen du comptant : 3 %, 66.37 1/2. 4 1/2, 94.05. Banque de France, 3,350. Crédit foncier, 1,212.50.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

Les personnes qui désiraient faire traduire ou faire écrire une correspondance en anglais, allemand, hollandais, italien et espagnol peuvent s'adresser au bureau du *Journal de Roubaix*.

Nous nous empressons d'annoncer à nos dardés pianistes une nouvelle qui leur sera très agréable.

M. DEVRED, fabricant de Pianos, qui a obtenu successivement quatre médailles d'or, et dont les instruments sont en grande réputation en France et en Angleterre, est aussi un excellent accordeur de Pianos. Il a bien voulu prendre l'engagement de venir quatre fois par an à Roubaix, afin de répondre aux demandes qui lui ont été adressées, pour l'entretien et l'accord des Pianos.

M. DEVRED s'est fait une réputation pour les réparations et la mise à neuf des Pianos.

Prière de s'inscrire, avant le 1^{er} janvier 1864, au magasin de Pianos et Instruments de toute espèce, chez M. Toulet, rue Neuve, 13, à Roubaix.

Service d'Omnibus

de Roubaix à Tourcoing

ET VICE-VERSA

Direction de M. BAEST-HONORÉ.

Les départs de Roubaix auront lieu, place de la Mairie, chez M. Desbouvrie, au *Bauf d'Or*.

De Tourcoing, chez M^{me} V^e Meurillon, hôtel du *Cygne*, Grande-Place.

Départs de Roubaix.

A huit heures et demie du matin. 9 1/2, 10 1/2, 11 1/2.

Après-midi à deux heures et demie, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2.

Départs de Tourcoing.

Le matin à neuf heures et demie, 10 h. 1/2, 11 1/2, 12.

Après-midi à deux heures et demie, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2.

Ce service commencera le 25.

Médecine vétérinaire spécialement hippique.

Atelier de maréchalerie (serrurerie méthodique française et anglaise) dirigé par M. MAZINGUE-DARAS, Médecin-Vétérinaire, RUE DE L'ÉPIDÈME, N° 14.

Ouverture le 1^{er} janvier 1864. 4247

COMPAGNIE DES Mines de Béthune.

DÉPÔT DE

CHARBONS GRAS

des fosses de BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES. A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

GROSSE GAILLETIERIE, 2 fr. 30 l'hectolitre pesant 80 k., mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 75 l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris). 2^e id., 1 fr. 65

PINES NOISETTES, 1 fr. 50 l'hectolitre pesant 80 k., pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).

GROSSE GAILLETIERIE, 2 fr. 25 l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 70 l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris). 2^e id., 1 fr. 60

PINES NOISETTES, 1 fr. 45 l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).

GROSSE GAILLETIERIE, 2 fr. 15 l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 65 l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne. 2^e id., 1 fr. 55

PINES NOISETTES, 1 fr. 40 l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

(Au comptant sans escompte). N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront défalqués sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Poivrée, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

Saison d'automne.

Les personnes qui ont l'habitude de se purger à l'automne, celles qui craignent le retour de maladies chroniques ou d'être incommodées par la sang ou les humeurs, trouveront dans le CHOCOLAT DE DESBRIÈRE, un purgatif agréable et très efficace. Il se vend dans toutes les pharmacies. (Exiger sur chaque boîte la signature DESBRIÈRE, car il y a des imitations).

RHUMES, IRRITATIONS DE POITRINE. L'efficacité de la PATE et du SIROP DE NAFE de DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, a été constatée par 50 médecins des hôpitaux de Paris.

MAL DE DENTS. — L'EAU DU Dr OMÈARA calme à l'instant la plus vive douleur. Dépôt dans les pharmacies. 4092-6037

PASTILLES DE POTARD, pectorales uniques, sans opium, sont reconnues par les médecins des hôpitaux militaires contre les rhumes, bronchites chroniques, asthmes, catarrhes, oppressions, irritations de poitrine, grippe et les toux facilitent l'expectoration, ce qui les rend précieuses pour les vieillards et les enfants. — A Paris, pharmacie, rue Fontaine-Molière, 18 ; à Roubaix, chez M. Coille, pharmacien, Grande-Place, 24.

Bourse de Paris

RENTES ET ACTIONS	DU 22 DÉCEMBRE.		DU 23 DÉCEMBRE.	
	PREMIER COURS	DERNIER COURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
3 0/0 compt.	66 25	66 35	66 40	66 35
Dito fin cour.	66 40	66 40	66 45	66 40
4 1/2 0/0 cpt.	94	94 10	94 10	94 05
Dito fin cour.				
Oblig. Trésor			450	448 75
Banq. de Fran. crédit foncier	3350	3350	3350	3350
estamp. cpt.	1212 50	1210	1212 50	1212 50
Dito fin cour.	1215	1220	1225	1225
De nouv. cpt.	1185	1185	1185	1185
Dito fin cour.	1180	1180	1185	1185
Créd. mobilier				
comptant	1031 25	1033 75	1035	1037 50
Dito fin cour.	1032 50	1033 75	1035	1037 50
comptoir nat. comptant	760	762 50	765	765
Dito fin cour.				
CHEM. DE FER				
Orléans. cpt.	970	970	970	970
Dito fin cour.	970	967 50	970	970
Nord, compt.	963 75	965	965	966 25
Dito fin cour.	965	965	965	965
Est, comptant	476 25	475	477 50	476 25
Dito fin cour.				
Paris - Lyon				
Méditer. cpt.	922 50	925	927 50	925
Dito fin cour.	925	926 25	927 50	927 50
Midi, compt.	675	677 50	677 50	677 50
Dito fin cour.	677 50	678 75	680	680
Ouest, compt.	505	503 75	505	505
Dito fin cour.	505	505	505	505
Genève, compt.				
Dito fin cour.				
Dauphiné, cpt.	482 50	482 50	482 50	482 50
Dito fin cour.				
Ardenne, cpt.	466 25	467 50	466 25	467 50
Dito fin cour.				
Alger, compt.				

Prix des huiles à Lille, le 23 décembre.

Colza...	l'hect.	84	84 50
Idem étrangères...			
Oilette bon goût...			
Cameline...		83	
Chanvre...			
Lin du pays...			
Id. étrangères...			
Huile purée pour quinquet		90	90 50
Id. pour réverbères		88	88 50

	GRAINES (l'hect.)		TOURTEAUX (100 k.)	
	25	à 26 50	14 50	à 15 25
Colza	27	25	13 50	14 25
Id. russe				
Cameline	19	22	15	15 50
Chanvre				
Lin du pays	25	27	23 50	24

Prix-courant légal des spiritueux, à Lille

Marché du 22 décembre 1863.	
Esprit 3/6 Montpell.	l'hect